

Rapport d'activité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archéologie vaudoise : chroniques**

Band (Jahr): - **(2012)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'archéologie cantonale en 2012

Toute une histoire

Nicole Pousaz

Equisser en quelques traits l'histoire de l'archéologie vaudoise relève d'un véritable exercice de concision, car dans le canton de Vaud, les origines de cette démarche inquisitrice envers le passé remontent à fort longtemps. Cette histoire constitue d'ailleurs le sujet à part entière d'un ouvrage paru en l'ultime année du 2^e millénaire apr. J.-C., auquel se référera le lecteur curieux de parcourir les quelque cinq siècles de son évolution (Marc-Antoine Kaeser, *A la recherche du passé vaudois. Une longue histoire de l'archéologie*, Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 2000). Afin de comprendre le rôle de l'Archéologie cantonale «ici et maintenant» en 2012, on peut cependant se contenter de s'arrêter au 10 décembre 1969, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites, autrement dit la LPNMS. Le processus réflexif qui a précédé sa mise en place visait avant tout à la création d'un Service cantonal, qui fut institutionnalisé en 1973. L'organisation administrative en était très semblable à celle qui prévaut encore en 2012. Initialement rattachée au Département des travaux publics, devenu en 1999 celui des infrastructures, l'Archéologie cantonale constitue désormais une section du Service immeubles patrimoine et logistique (SIPAL), qui a été muté au Département des finances et des relations extérieures (DFIRE) depuis le 1^{er} juillet 2012.

Missions et prestations

La LPNMS définit ainsi la mission de l'Archéologie cantonale, qui est de préserver le patrimoine archéologique cantonal, en distinguant les objets immobiliers, de la compétence du SIPAL-DFIRE, et mobiliers qui relèvent de celle du SERAC-DFJC, par le biais du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

Dans les grandes lignes, les tâches qu'accomplit l'Archéologie cantonale sont les suivantes :

- Elle tient à jour la carte archéologique (sites, régions archéologiques, évolution, maintenance)
- Elle protège et gère le patrimoine archéologique via la «prescription» (préavis aux permis de construire, études d'impact, réalisation ou délégation de surveillance de chantier, réalisation ou délégations de sondages, analyse des sondages, interventions archéologiques ciblées).
- Elle coordonne et supervise les activités confiées aux mandataires.
- Elle assure le suivi scientifique jusqu'à l'élaboration des fouilles.
- Elle veille à ce que les objets archéologiques extraits du sous-sol soient remis au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire dans les conditions définies pour garantir leur conservation.

Une vision graphique et schématique de ces diverses tâches est proposée dans la figure 1. Ce graphique illustre également «l'exception vaudoise» dont il est question au paragraphe ci-après.

Collaborateurs

Contrairement à d'autres cantons suisses, l'Etat de Vaud n'a pas profité de la manne fédérale durant les années de forte expansion des fouilles archéologiques induites par les grands travaux (Routes nationales et Rail 2000) pour développer un Service cantonal d'archéologie à part entière. Le canton a choisi la voie de l'externalisation et confie les fouilles à des entreprises privées ou du personnel auxiliaire temporaire. Cela explique la taille réduite de la Section, composée en 2012 de 16 collaborateurs, équivalant à 10,95 ETP. Bien que cet effectif apparaisse faible au regard de la taille du territoire cantonal, il faut souligner que jusqu'en 2008, où 8 personnes (7,15 ETP) engagées comme

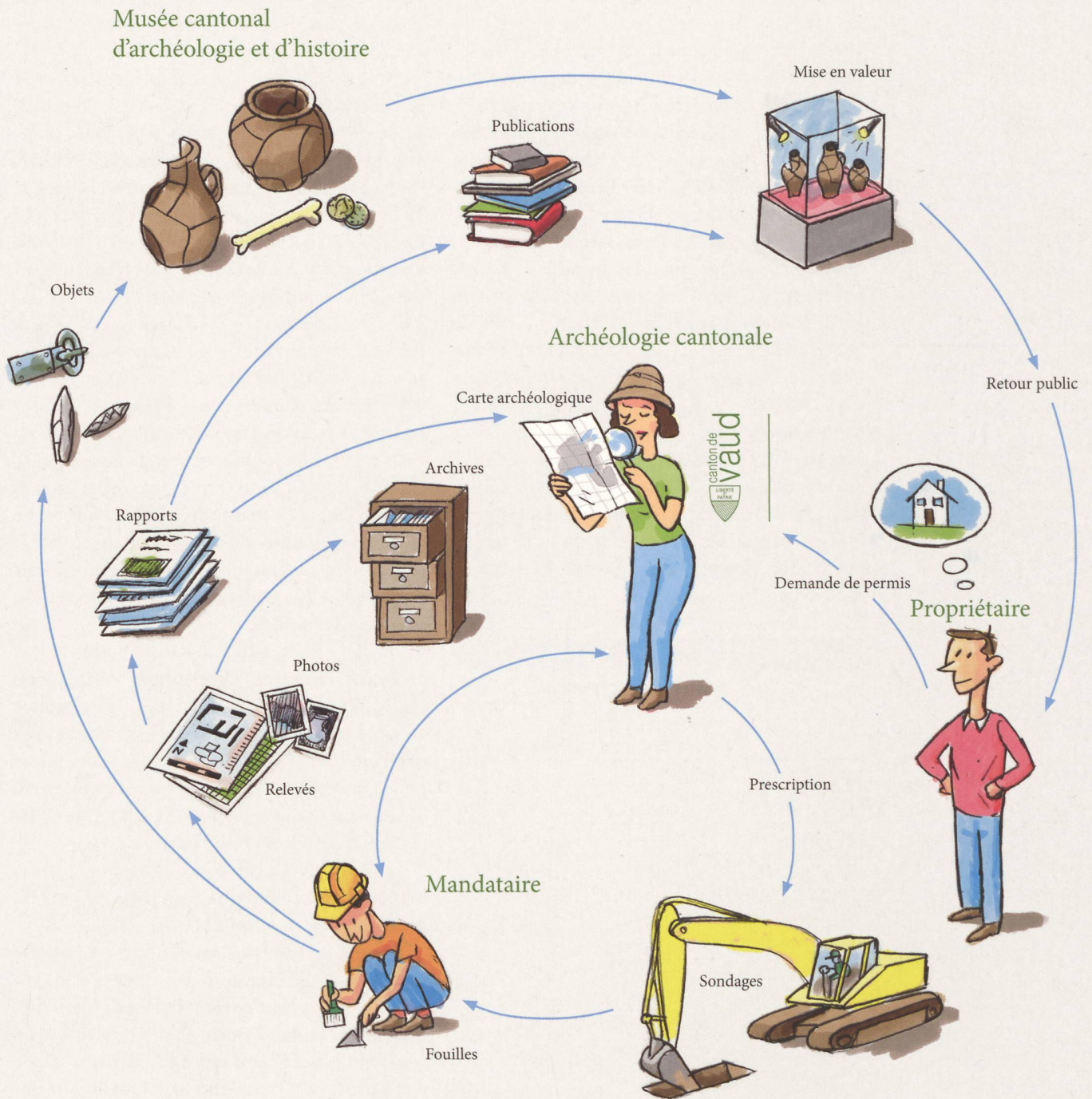


Fig. 1
Fonctionnement de l'Archéologie cantonale
(© Archéologie cantonale, Lausanne).

auxiliaires pendant de nombreuses années ont été titularisées, seuls 3,8 ETP constituaient l'effectif permanent de l'Archéologie cantonale.

Pour remplir ses missions complexes, l'Archéologie cantonale peut s'appuyer sur les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs, quasiment tous au bénéfice d'une formation universitaire en archéologie, qu'elle soit provinciale romaine, préhistorique ou médiévale, consolidée par une expérience de terrain acquise sur les chantiers de fouilles préventives.

Les 16 collaborateurs sont répartis en quatre lieux différents mais travaillent principalement au DIRH - Riponne 10 et à la place du Château 3 à Lausanne. Les différentes étapes de la démarche archéologique nécessitent de manipuler des archives (plans, photographies, dessins, etc.), des objets, du matériel de fouilles et de mensuration, des données numériques et des plans de projet. Toutes ces opérations nécessitent de l'espace, dont ne dispose guère la maison mère qu'est le bâtiment de la Riponne, ce qui explique la dispersion du personnel. A ces lieux de travail régulier, on ajoutera les fréquents déplacements sur les chantiers.

| ETP | Nbre | Fonction |
|-------|------|--|
| 1 | 1 | Archéologue cantonale |
| 5,75 | 8 | Conservatrices/teurs du patrimoine archéologique |
| 3,9 | 6 | Archéologues |
| 0,3 | 1 | Dessinatrice |
| 10,95 | 16 | |

La première étape est celle de l'inventaire (la « carte archéologique »), suivie par la surveillance du territoire, la réalisation de fouilles et leur élaboration, l'archivage des données jusqu'à la transmission des résultats vers les publics.

Ces multiples tâches sont réparties entre les collaborateurs de l'Archéologie cantonale de manière à ce que les emplois pérennes se déclinent en quatre types (fig. 2) : **les conservateurs du patrimoine en charge de la prescription** se situent en début de cycle puisqu'il leur incombe de veiller à la protection et gestion du patrimoine archéologique. De ce fait, ils sont en contact permanent avec **les usagers** (propriétaires, maîtres d'ouvrage, communes, mandataires, etc.) et sont fréquemment amenés à se rendre sur les chantiers pour surveiller les terrassements ou réaliser des sondages dans les zones à potentiel archéologique. **Les archéologues** interviennent alors pour réaliser les fouilles et l'étude des résultats, jusqu'à la publication. Enfin, **les conservateurs du patrimoine en charge de la promotion**, terme qui recouvre entre autres, carte archéologique, archivage, et communication, travaillent à divers stades du cycle de même que la **dessinatrice/technicienne de fouilles**.

Dans la réalité, les différentes tâches énoncées ci-dessus s'enchaînent de manière moins schématique et les phases du processus se recouvrent dans bien des cas. N'oublions pas que l'archéologie est par essence une discipline polyvalente, aux frontières perméables et où les échanges sont indispensables pour garantir l'éclosion des idées et des stratégies.

Même si l'Archéologie cantonale endosse la lourde responsabilité administrative de toutes les investigations en terre vaudoise, réalisées à l'interne ou confiées à des mandataires, il importe qu'elle reste ouverte au débat d'idées dans un domaine qui mêle clairement sciences humaines et sciences dures. L'enjeu d'un tel débat est de générer de nouveaux questionnements, gages d'un accroissement qualitatif et quantitatif des connaissances et de la qualité scientifique des recherches.

Prescription



Gervaise Pignat
Adjointe
• Coordination prescription
• Rives des Lacs
80 %



Susan Ebbutt
• Lausanne / Lavaux-Oron /
Ouest lausannois / Riviera
70 %



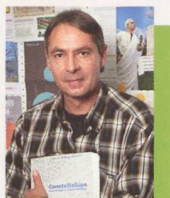
Marion Liboutet
• Morges / La Vallée
• Bourgs médiévaux
60 %



Jérôme Bullinger
• Abris mésolithiques
20 %



Ariane Winiger
• Concise Rail 2000
• Préhistoire
80 %



Christian Falquet
• RN5 Préhistoire
100 %



Nicole Pousaz
Archéologue cantonale
100 %



Yannick Dellea
• Jura - Nord vaudois / Nyon
• SIG
100 %



Benoît Montandon
• Aigle / Broye-Vully / Gros-de-Vaud
• Avenches
100 %

Promotion



Catherine May Castella
Adjointe
• Projets RN
• Site web et promotion
60 %



Sandrine Reymond
• Archives
• Rédaction de AVD
60 %



Carine Wagner
• Carte archéologique
• Prospecteurs
45 %



Colette Grand
• Dessin
30 %



Elena Wyser Burri
• Préhistoire
80 %



Patrick Moinat
• Anthropologie préhistorique
50 %



Valentine Chaudet
• Archéologie médiévale
60 %

Elaboration

Fig. 2

Les collaborateurs de l'Archéologie cantonale (© Archéologie cantonale, Lausanne, photos R. Gindroz).

Surveillance du territoire

Gervaise Pignat

Tout architecte ou propriétaire qui souhaite construire ou transformer un bâtiment connaît cet outil incontournable de l'administration vaudoise: la CAMAC, ou «Centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire». Depuis 1991, date de la création de cette plateforme, la CAMAC assure la circulation des demandes de permis auprès des services de l'Etat, gère les délais de réponse, envoie les avis à publier dans la *Feuille des avis officiels*, rédige et transmet aux communes la synthèse des déterminations et des autorisations délivrées par les différents services. La CAMAC centralise annuellement plus de 5000 dossiers.

Prescription

Conformément à l'art. 67 LPNMS, tous les projets qui se situent dans ou à proximité immédiate d'une région archéologique requièrent une autorisation spéciale et sont soumis pour examen à l'Archéologie cantonale. Le nombre total de dossiers traités en 2012 s'est élevé à 688 (hors projets routiers), soit environ 15% des demandes annuelles gérées par la CAMAC.

Au cours des dix dernières années, le volume des dossiers traités par l'archéologie a connu une très forte croissance, de plus de 34% (fig. 1). Cette courbe évolue parallèlement à celle des indicateurs conjoncturels annuels vaudois (demandes de permis de construire, Statistique Vaud) sur laquelle la crise économique de 2008-2009 se marque nettement.

Dans plus de la moitié des cas (62%), les demandes de permis ne suscitent pas de remarque de notre part. Il s'agit essentiellement de projets de transformations qui n'affectent pas le sol (transformations intérieures, ouvertures en toiture, pose de panneaux solaires, changement d'affectation des locaux, etc.).

Dans tous les autres cas, l'autorisation de l'Archéologie cantonale est délivrée sous condition et des préavis circonstanciés sont rédigés. En fonction des caractéristiques intrinsèques des sites archéologiques touchés et de l'impact de l'ouvrage projeté sur le sous-sol, un suivi des travaux de terrassement (19%) ou des sondages préalables (11%) sont prescrits, voire des fouilles archéologiques (2%) quand la présence de vestiges est avérée. Les préavis négatifs sont exceptionnels.

Il n'est pas possible d'évaluer le temps moyen consacré au traitement d'un dossier tant les ouvrages mis à l'enquête sont divers. En plus des demandes de permis de construire qui nous parviennent par le biais de la CAMAC (530), un certain nombre de projets linéaires sont examinés, tels que gazoducs et lignes électriques souterraines, collecteurs et réseaux de distribution d'eau ou projets routiers. Ces derniers ne nous parviennent pas systématiquement et leur flux est irrégulier.

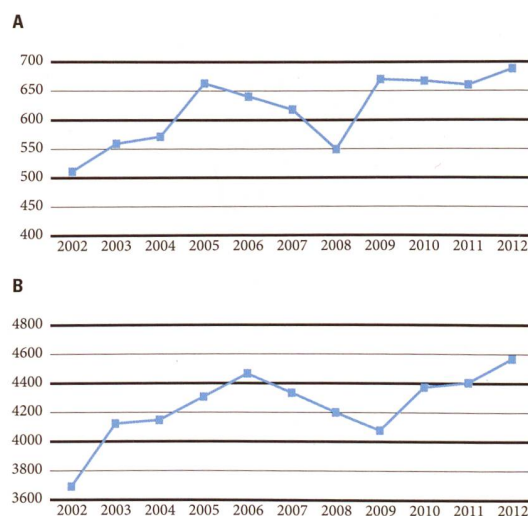


Fig. 1

Comparaison entre le nombre de dossiers traités par la Section (A) et celui des demandes de permis de construire (B) (© Archéologie cantonale, Lausanne, G. Pignat).

Des emprises croissantes

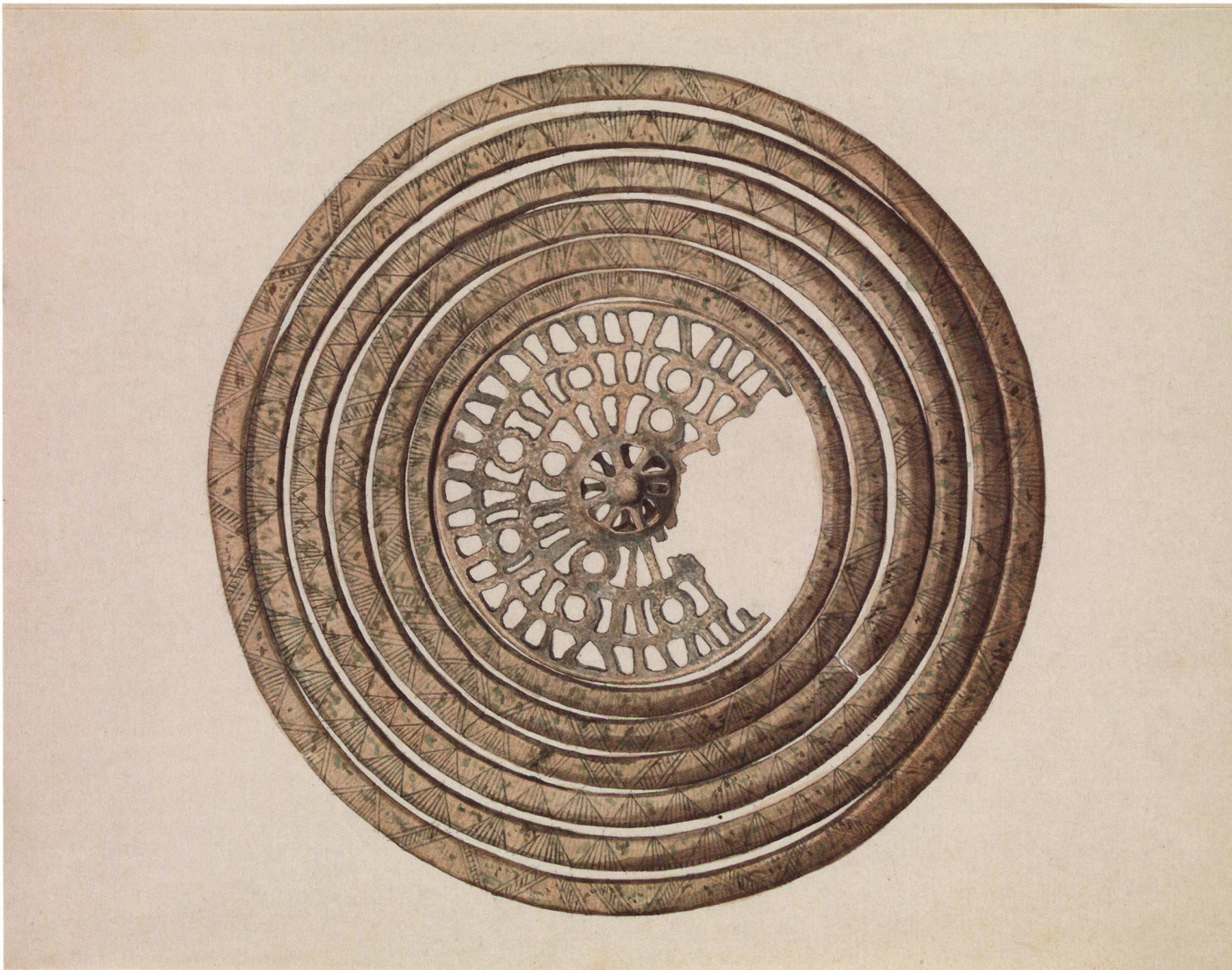
Les dossiers de planification (86) qui touchent des portions plus ou moins étendues de territoire représentent des enjeux considérables pour l'archéologie préventive. Mentionnons à titre d'exemple le Plan directeur localisé (PDL) des Plaines du Loup à Lausanne, qui prévoit la construction d'un éco-quartier sur 30 ha de terrains encore très peu bâtis, ou le PDL Gare-Lac en ville d'Yverdon-les-Bains, dont l'extrême richesse du sous-sol est connue depuis des décennies. Des semaines d'étude ont été nécessaires à une archéologue pour compiler l'ensemble des observations accumulées depuis les années soixante au gré des constructions et des aménagements, avant

de prendre position (cf. *infra* Les palafittes de la baie de Clendy à Yverdon-les-Bains, p. 34-43).

Les Plans d'affectation cantonaux (PAC), Plans partiels d'affectation (PPA) et Plans de quartier (PQ) peuvent avoir des effets importants sur le territoire: ces plans régissent par exemple les exploitations de matériaux pierreux (carrières, gravières) ainsi que l'aménagement artificiel de dépôts de matériaux d'excavation, de plus en plus nombreux dans le canton. En montagne, des espaces encore vierges de construction sont entièrement remodelés par des projets nouveaux, tels que la construction de parcs éoliens et l'aménagement de vastes domaines skiabiles. Grâce à l'expérience acquise dès les années 1970 sur les tracés des

Fig. 2

Dessin aquarellé de F. Troyon: disque ajouré en bronze provenant d'un tumulus fouillé à Croy en 1855 (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne).



réseaux autoroutiers et des trains à grande vitesse, l'archéologie préventive a pu affiner ses méthodes de diagnostic et ses protocoles d'intervention sur des surfaces étendues.

En 2012, plusieurs découvertes inattendues ont été réalisées lors des sondages de diagnostic effectués avant extraction ou stockage de matériaux. La gravière des Clées – sur les Crêts, qui domine la plaine de l'Orbe à 690 m d'altitude, sur les contreforts de la chaîne du Jura, a livré des structures empierrées d'une période encore mal connue sur le sol vaudois, le Campaniforme, à l'extrême fin du Néolithique (cf. *infra* Notices p. 78-79).

Dans la plaine de l'Orbe également, dans les graviers exploités au pied de la colline du Mormont au lieu-dit Sous-Mormont, des niveaux profonds avec trous de poteau et foyers de pierres éclatées traduisent des occupations très anciennes datées vers 9500 et 8000 av. J.-C. Au sommet de la séquence, des fragments d'un disque en bronze rappellent les parures découvertes au 19^e siècle dans les grands *tumuli* du Premier Age du fer (fig. 2). Ces premiers sondages,

réalisés par D. Maroelli, Archeodunum SA, n'ont pas fait l'objet d'une notice car ils seront suivis de fouilles en 2013-2014, qui préciseront la nature de ces occupations.

Enfin, un dépôt de matériaux d'excavation aménagé dans une combe naturelle à Dizy – En Delèze a révélé la présence d'une vaste tourbière, dans laquelle des restes d'aurochs vieux de plus de 7000 ans ont été découverts (fig. 3 et 4). Un habitat d'époque gallo-romaine était construit en bordure de cet ancien marais (cf. *infra* Notices p. 72).

Dans le cadre des projets d'exploitation ou de comblement, le déboisement, le décapage des terres superficielles et les investigations archéologiques, suivent le phasage imposé par l'exploitant. C'est ainsi qu'une nouvelle étape d'exploration a été réalisée au sommet du Mormont dans le prolongement du sanctuaire celtique découvert en 2006 (fig. 5. et cf. *infra* Notices p. 74-75).

Compte tenu de l'évolution des politiques d'aménagement, une place de plus en plus importante devra être dévolue au traitement des dossiers de planification.

Malte, une Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique

En 1996, la Suisse ratifiait une convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, dite Convention de Malte ou de La Valette.

Entre autres dispositions, la Suisse s'engageait, par sa signature, à intégrer les préoccupations de sauvegarde du patrimoine dans les politiques de planification, en instaurant une consultation systématique entre urbanistes, aménageurs du territoire et archéologues (art. 5). De même, les Etats signataires se devaient d'accroître les moyens matériels de l'archéologie préventive en faisant, notamment, figurer les évaluations archéologiques, prospections et sondages préalables, dans le budget des grands travaux, au même titre que les études d'impact imposées dans les domaines de l'environnement (art. 6, iib).

La convention de Malte va encore plus loin et préconise la constitution de « réserves archéologiques » pour les générations futures, en privilégiant la conservation de terrains intacts in situ plutôt que d'intensifier les fouilles archéologiques et prendre le risque de destructions non totalement maîtrisées. Ces dispositions répondent à un souci, à l'échelle européenne et mondiale, de sauvegarde d'un patrimoine culturel fragile et non renouvelable, de plus en plus menacé par une pression grandissante sur le sous-sol et par la multiplication de grands travaux d'aménagement.

Quinze ans après l'entrée en vigueur de cette convention, les législations fédérale et cantonale n'ont toujours pas été adaptées et les budgets dévolus à l'archéologie ont diminué.



Fig. 3

Dizy – En Delèze. Dépôt de matériaux sur une ancienne tourbière (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo G. Pignat).



Fig. 4

Dizy – En Delèze. Restes d'aurochs et d'oiseau (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo Ch. Falquet).



Fig. 5

La Sarraz-Eclépens – Le Mormont. Fouille de la fosse 634, un dépôt composé d'une meule et de restes fauniques (photos Archeodunum SA, C. Cantin).



Prospection

Carine Wagner,
avec des contributions de
Yves Mühlemann, Anne Kapeller et Giorgio Nogara

Eviter de détruire l'inconnu, protéger le connu, voici le but de la prospection. Ces dernières années, ce sont les prospections aériennes et terrestres qui ont livré le plus d'informations inédites.

Des recherches préventives ont également été organisées dans le cadre de projets d'aménagement de grande ampleur comme les parcs éoliens. En milieu forestier, la création de nouvelles pistes et la circulation de lourds engins de débardage dans le périmètre de sites archéologiques fragiles ont nécessité l'exécution de prospections visant à déterminer l'extension des vestiges et les zones à ménager en priorité, ainsi qu'à prélever et topographier les objets contenus dans l'humus.

Enfin, parmi les différentes méthodes d'exploration et de documentation des sites, la topographie fine donne de bons résultats lorsqu'une partie des vestiges est lisible en surface (cf. *infra* p. 20-21, plan de Saint-Triphon).

Ces différentes opérations ont été menées soit par des mandataires, soit par des privés au bénéfice d'une autorisation de prospection délivrée par le canton.

Prospection aérienne

Depuis 2003, des vols au-dessus du territoire vaudois ont été organisés chaque année, excepté en 2009-2010. Ces mandats, confiés à Patrick Nagy, du service archéologique du canton de Zurich (fig. 1 à 3), permettent de poursuivre et de compléter les prospections aériennes menées par l'Archéologie cantonale dès 1976, puis interrompues en 1994.

Prospection au sol

La coordination des prospecteurs amateurs

Depuis plus de 20 ans, l'Archéologie cantonale, en application de la loi vaudoise (art. 41 RPNMS), délivre des autorisations de prospection, notamment pour l'utilisation de détecteurs de métaux, à des particuliers désireux de pratiquer cette activité lors de leurs loisirs. Cette collaboration permet à ces amateurs d'exercer leur hobby de manière cadrée, et aux instances cantonales – Archéologie cantonale, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH), Musée monétaire cantonal (MMC) – de récolter de nouvelles données utiles à la connaissance et à la préservation du patrimoine archéologique vaudois.

Ce type de prospection connaît depuis quelques années un engouement croissant de la part du public. Les demandes d'autorisation ont considérablement augmenté. En 2012, il en a été accordé seize. Limitées dans le temps (une année au maximum, renouvelable), elles ne sont valables que sur une portion de territoire, en général quelques communes.

En parallèle, une recrudescence du pillage de sites archéologiques a été constatée, sur le terrain, où les trous laissés par les prospecteurs clandestins sont souvent bien visibles, mais aussi sur certains forums en ligne où les internautes publient leurs trouvailles.

La police cantonale est désormais alertée: les contrevenants (CCS art. 724, LPNMS, RPNMS, LTBC) sont arraisonnés et dénoncés à la préfecture concernée.

D'importants lots d'objets ont été transmis à l'Archéologie cantonale par les prospecteurs actifs dans le canton. Soigneusement documentés, ils apportent de précieuses informations pour une meilleure connaissance des sites archéologiques.



Fig. 1

Orbe – Mont Choisi. Située à environ 800 mètres au sud-ouest de la *villa* romaine d'Orbe Boscéaz, cette zone avait livré des artefacts romains lors de prospections au sol. Au printemps 2011 apparaissent nettement plusieurs bâtiments, ainsi que le tracé probable d'un ancien chemin, sur la droite de l'image (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo P. Nagy, 10.05.2011).



Fig. 2

Gollion – Sur Crause. Site d'une commanderie appartenant à l'Ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, attestée dès 1228. Une église dédiée à saint Jean-Baptiste faisait partie de l'ensemble (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo P. Nagy, 10.05.2011).



Fig. 3

Champagne – Au Champ de l'Age. La *villa* gallo-romaine, déjà repérée en prospection aérienne en 1989, 2003 et 2005, apparaît extrêmement clairement en 2011. Plusieurs bâtiments se dessinent, ainsi qu'un ensemble de structures circulaires de fonction et de datation indéterminées (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo P. Nagy, 10.05.2011).



Fig. 4
Sainte-Croix – Mont des Cerfs.
Prospection au détecteur sur le
tracé d'un ancien chemin
(photo Caligae, M. Reymond).

En 2012, quelque 560 objets ou ensembles d'objets divers et de monnaies ont été inventoriés puis transmis respectivement au MCAH et au MMC. Sur plus de 80 périmètres de prospection distincts, au moins cinq sites encore totalement inconnus ont été identifiés. Par ailleurs, le périmètre et la datation de nombreux sites déjà répertoriés mais mal connus ont pu être précisés par les nouvelles trouvailles.

La quantité des objets ne permettant pas un descriptif exhaustif dans ces lignes, et leur étude n'étant pour l'instant que partielle, seule une partie de ces découvertes est présentée *infra*.

Prospections préventives sur les crêtes du Jura

Depuis quelques années, de nombreux projets de parcs éoliens voient le jour. Localisés en majorité sur les crêtes du Jura, dans des zones jusqu'alors peu touchées par les aménagements et peu connues du point de vue archéologique, ils impliquent des impacts importants. L'implantation de chaque éolienne, outre la creuse de fondations pour l'ancrage des mâts, nécessite également l'aménagement d'une plate-forme de montage pouvant avoir de grandes dimensions (800-2500 m² environ). A cela s'ajoutent divers travaux tels que la création de routes d'accès et l'élargissement de tronçons de routes existantes, l'aménagement de zones d'installation de chantier

et de montage des grues ou la creuse de tranchées pour les raccordements électriques.

En raison de ces multiples et importants impacts, une évaluation archéologique est indispensable. Les sondages mécaniques étant peu adaptés à ces sols souvent superficiels, la méthode retenue est celle de la prospection au sol, à vue et au détecteur de métal. Les anomalies de terrain sont positionnées précisément ainsi que chaque objet signifiant prélevé. En parallèle, les recherches d'archives (littérature, cartes anciennes, enquête auprès des érudits et propriétaires) complètent la connaissance du site.

Après cet état des lieux, des mesures ciblées telles que des sondages, une surveillance de la creuse ou des fouilles peuvent être prescrites. Depuis 2009, les sites de Sainte-Croix – Les Gittes/Mont des Cerfs (7 éoliennes), Premier, Vaulion, Vallorbe, Sur Grati (9 éoliennes) et Provence (17 éoliennes prospectées sur 30 environ) ont fait l'objet de ce type de campagnes de prospection.

Les objets (cloches, fers à bœufs et à chevaux, etc.) ainsi que certaines structures (murs, citernes) mettent en évidence des activités agropastorales; des vestiges de constructions, des anciens chemins, des fours à chaux et des charbonnières ont également été découverts, de même que des bornes anciennes. Les éléments de datation indiquent que ces sites sont principalement occupés du 16^e au 20^e siècle. Cependant quelques indices (clous de chaussure, éperon) attestent une fréquentation durant l'Antiquité et le Moyen Âge.

RAPPORTS

Josette Joseph, Murielle Montandon, Marianne Reymond, Sainte-Croix, secteur Les Gittes/Mont-des-Cerfs. *Prospections archéologiques SC 10034/09, automne 2009*, Caligae, décembre 2009.

Christofer Ansermet, Parc éolien à Premier, Vaulion et Sur Grati. *Rapport de prospection 2011/no 2. Prospection archéologique en mars et avril 2011*, septembre 2011.

Murielle Montandon, Provence. Parc éolien de Provence. Zone 3. Socles 10 - 12a- 13a- 15- 15b- 16. *Prospections archéologiques préventives. No Int. 10520. Investigations sur le terrain du 10 au 28 mai 2012*, Vestigatio, juillet 2012.

Murielle Montandon, Provence. Parc éolien de Provence. Zone 5. Socles AJ-PRO5-6-7. *Prospections archéologiques préventives. No Int. 10520. Investigations sur le terrain du 14 au 28 juin 2012*, Vestigatio, septembre 2012.



1. Sesterce d'Antonin le Pieux, Rome, 161 (et après ?), trouvé à Bière en 2011 (INT10602/27585.13)



2. Sesterce de Marc Aurèle, Rome, 169-170, trouvé à Bière en 2011 (INT10602/27585.14)



3. Sesterce de Sévère Alexandre, Rome, 228, trouvé à Bière en 2011 (INT10602/27585.18)



4. Denier de Néron, 67-68, trouvé à Bière en 2011 (INT10602/27586.1)



5. Antoninien d'Emilien, 253, trouvé à Ursins en 2011 (INT10635/28412.3)



6. Denier de l'Evêché de Lausanne, milieu 11^e siècle, trouvé à Ursins en 2011 (INT10683/28706.9)



7. Antoninien de Dioclétien, 284-294, trouvé à Bex en 2008 (INT10645/28429.18)



8. As de Marc Aurèle, Rome, 166-180, trouvé à Gollion en 2011 (INT10647/28431.1)

Photos Musée monétaire cantonal, Lausanne.

Les monnaies trouvées en prospection

Les 243 monnaies, médaillons et sceaux recueillis au cours des prospections effectuées entre 2009 et 2011 et livrées en 2012 au MMC, représentent un ensemble important qui mérite quelques commentaires. Ces découvertes couvrent une période allant du 2^e s. av. J.-C. au 20^e siècle, mais la majorité d'entre elles est d'époque romaine. On relève le faible apport du monnayage médiéval et moderne. Le commentaire qui suit se limite aux sites qui ont livré un échantillon monétaire singulier. En effet, le nombre souvent faible de monnaies et leur écart chronologique ne nous permettent pas d'établir une analyse pertinente. De surcroît, la plus grande part de ces trouvailles n'est pas encore restaurée.

L'ensemble le plus spectaculaire provient de Bière. Parmi les 34 monnaies romaines, on note la présence de 12 sesterces des années 132 à 232 apr. J.-C. (fig. 1-3). Ce nombre inhabituellement élevé de grands bronzes semble désigner un petit trésor monétaire.

Les autres pièces mises au jour sur ce site ne font certainement pas partie de ce petit pécule. Il s'agit d'espèces frappées entre la fin du 1^{er} s. av. J.-C. et le 4^e s. apr. J.-C., dont un denier de Néron (54-68) (fig. 4).

Le sanctuaire antique d'Ursins a livré une quantité importante de monnaies émises de l'Antiquité à l'époque contemporaine. La répartition chronologique des 65 exemplaires recueillis confirme que l'occupation du site a déjà débuté à l'époque julio-claudienne et qu'elle était particulièrement intense vers la fin du 1^{er} s. et au cours du 2^e siècle. Si les monnaies des 1^{er} et 2^e s. sont particulièrement nombreuses, le faible apport du monnayage plus tardif est étonnant. En effet, les découvertes anciennes laissaient supposer une occupation plus ou moins continue du site jusqu'au 3^e siècle, avec quelques découvertes monétaires de la fin du 3^e-début du 4^e s. uniquement dans la zone du temple de Noyer Courbe (cf. *infra* Ursins antique, un important sanctuaire, p.

62-67). Dans ce lot, nous notons tout particulièrement la présence de deux monnaies d'une grande rareté et d'un intérêt scientifique exceptionnel: un antoninien à l'effigie d'Emilien frappé en 253 dans un atelier balkanique (fig. 5) et un denier de l'évêché de Lausanne émis au 11^e siècle (fig. 6). Ces deux monnaies feront l'objet d'études plus approfondies.

Les 21 monnaies romaines mises au jour à Bex retiennent l'attention par leur nombre. Elles témoignent d'une occupation du site entre le 1^{er} et le 4^e siècle (fig. 7).

Enfin, parmi les monnaies recueillies sur les nombreux autres sites vaudois, on relève deux monnaies d'un intérêt particulier: un as sur lequel le buste de Marc Aurèle (161-180) est orienté à gauche (fig. 8), ainsi qu'un sesterce au nom de Maxime César, frappé en 236-238. Ces deux bronzes ont été mis au jour lors de prospections faites à Gollion.

Yves Mühlemann



Fig. 1
Bracelets en argent plaqué
d'or (© Musée cantonal
d'archéologie et d'histoire,
Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli).

Trois bracelets en argent plaqué d'or

En juin 2012, des bracelets en argent plaqué de feuille d'or ont été découverts lors d'une prospection non autorisée sur la commune de Baulmes. Après enquête auprès des inventeurs pour préciser le lieu de la trouvaille, un sondage de 4 m² environ a été effectué durant une semaine, en novembre 2012, afin de préciser le contexte dont provenaient les objets. Une occupation romaine était en effet attestée environ 200 mètres en amont, mais la zone n'avait jamais fait l'objet d'investigations scientifiques.

La fouille a mis en évidence la fosse dans laquelle étaient déposés les bracelets. D'un diamètre de 35 cm pour une profondeur de 25 cm, elle apparaît de façon diffuse dans le terrain. Son emplacement pourrait être marqué par un bloc de calcaire de grande taille (plus de 50 cm) situé directement en amont¹. Deux monnaies ont été mises au jour à proximité de la fosse : un sesterce daté de 161-180 (Marc-Aurèle ou Lucius Verus) et

un as de 209 apr. J.-C. (Caracalla)². Aucune des deux ne peut être mise en relation directe avec le dépôt.

Les dix éléments découverts permettent de reconstituer trois bracelets complets, quasiment identiques (fig. 1). Ils sont constitués de deux parties reliées entre elles par deux charnières. Sur deux des bracelets la partie principale a par la suite été cassée en trois morceaux. Le bracelet A se distingue toutefois par le décor de son médaillon, par sa taille et par le mode de fabrication des charnières (fig. 2). Le décor central comportait une dorure, très bien conservée sur le bracelet A et très fragmentaire sur les deux autres.

Nature et datation

L'étude technique de ces pièces n'a pas encore été réalisée. Elle permettra de déterminer quel procédé a été utilisé pour dorer les bracelets. Dans l'Antiquité, deux techniques avaient cours : la dorure à la feuille, appliquée sur l'objet et maintenue par un liant organique comme le blanc d'œuf, et la dorure au mercure.



Très peu de bracelets de ce type sont connus à ce jour. Les seuls parallèles disponibles sont les deux bracelets qui figurent dans le dépôt de Bex – Sous-Vent. Exhumé au 19^e siècle, ce trésor est constitué de deux bracelets en argent et d'un récipient en bronze contenant entre 550 et 600 monnaies romaines en argent. Une partie du trésor fut vendue peu après sa découverte et le reste (les bracelets et 94 monnaies) fut acquis par le Musée historique de Berne. Les monnaies fournissent un *terminus post quem* de 259-260 de notre ère³. Les bracelets bellerins sont presque en tous points identiques à ceux de Baulmes. Seul le décor du médaillon central s'en différencie légèrement. Notons encore qu'il n'est pas fait indication de dorure sur ces bracelets. Nous mentionnerons encore trois pièces mises au jour en Angleterre, datées entre 250 et 280 apr. J.-C., qui se rapprochent de nos exemplaires par la forme plus que par le décor⁴.

La datation de ces objets est encore à préciser. Les données de fouille ne permettent pas de dater avec certitude leur enfouissement et les deux monnaies mises au jour à proximité ne sont pas en relation directe avec le dépôt.

Les deux bracelets cassés le sont aux mêmes endroits, le long des rangs de grains qui délimitent le médaillon central. A noter que le bracelet A porte aussi des cassures partielles à ces endroits. Ces fractures ne sont pas intentionnelles, elles sont situées sur une zone fragile, là où le métal est plus mince en raison du décor.

En l'absence de toute attestation archéologique qui nous permettrait d'y voir un dépôt votif, il faut sans doute considérer le trésor de Baulmes comme une cachette qui devait être à l'origine temporaire. Le propriétaire de ces bijoux



féminins a voulu mettre à l'abri ses biens et espérait les récupérer un jour⁵.

Une recherche plus approfondie, aussi bien technique que stylistique, devrait permettre de répondre à ces questions non résolues et affiner la datation, l'origine et l'interprétation de ces bijoux.

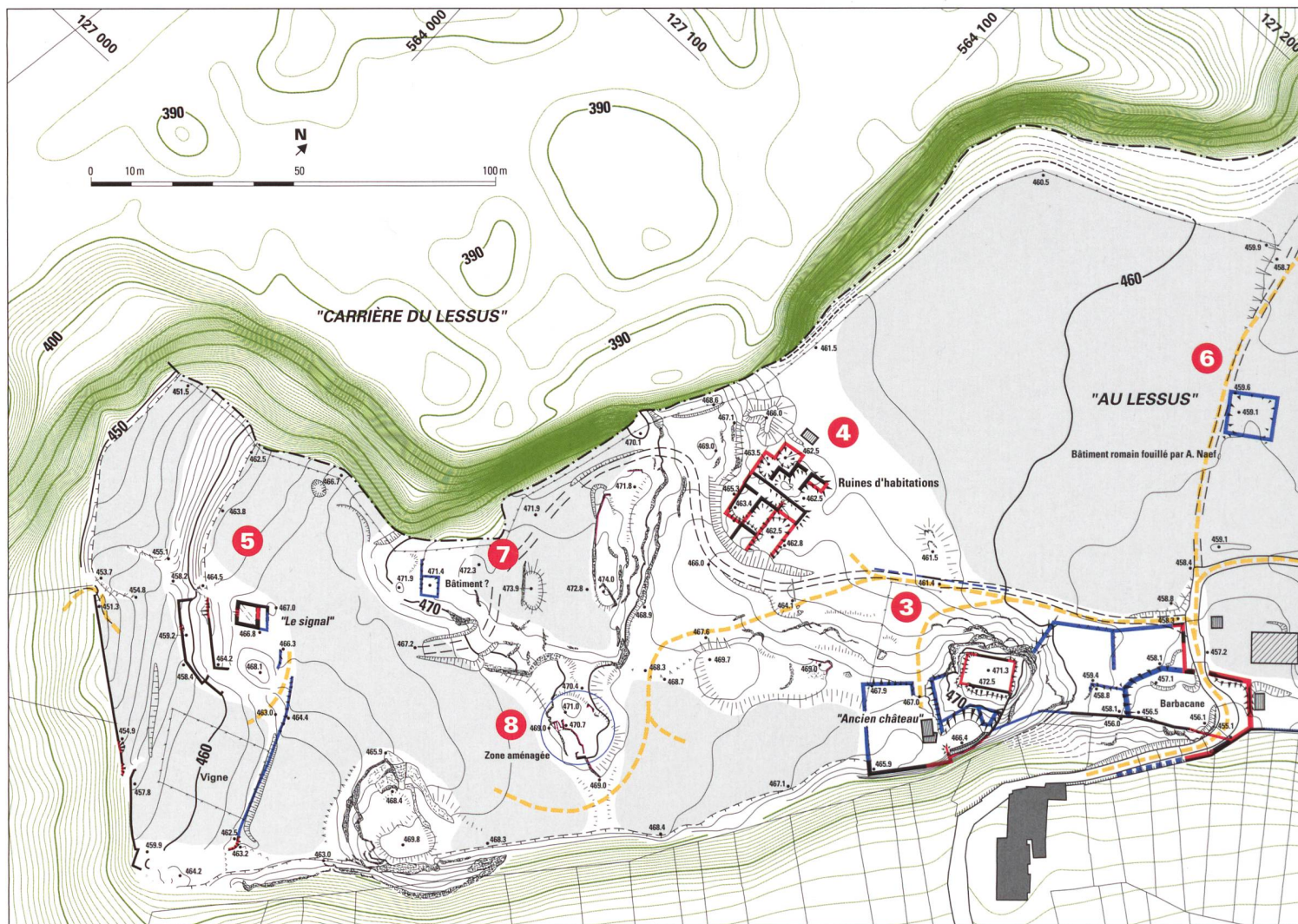
Anne Kapeller

Fig. 2

Bracelet A, avec un décor central plaqué d'or (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli).

NOTES

- 1 Karine Weber Cavin, *Des armillae au sommet du Forel? Un dépôt de bracelets romains tardifs sur la commune de Baulmes. Rapport de fouilles*, rapport inédit, Archéologie cantonale, décembre 2012.
- 2 Pré-détermination effectuée avant restauration, Yves Mühlemann, Musée monétaire cantonal, Lausanne.
- 3 Yves Mühlemann, « La méconnue trouvaille monétaire romaine de Bex Sous-Vent », *Revue du Mandement de Bex*, XLII, 2009.
- 4 Catherine Johns, *The Jewellery of Roman Britain: Celtic and Classical Traditions*, Londres, 1996, p. 114: aesica Hoard (bracelets en argent avec cabochon).
- 5 Pour les dépôts découverts dans l'Empire romain: Stefanie Martin-Kilcher, Heidi Amrein, Beat Horisberger, *Der römische Goldschmuck aus Lunnern (ZH). Ein Hortfund aus dem 3. Jahrhundert und seine Geschichte*, Zürich, 2008. Cf. notamment Abb. 4.1: carte de l'Empire romain avec les principaux dépôts des 2^e et 3^e s. apr. J.-C. contenant des bijoux en or et en argent.



Topographie de sites

Depuis plusieurs années, l'Archéologie cantonale fait réaliser des plans topographiques complets et détaillés de sites construits, mais aujourd'hui en ruine, localisés le plus souvent sur des éminences, peu propices à la mise en place d'une forte couverture sédimentaire. Inventoriés mais mal connus, ces sites sont mis en péril par des dégradations naturelles ou des projets d'aménagement. Cette méthode de relevé par topographie fine est principalement utilisée sur des sites d'altitude, généralement difficiles d'accès, tels que l'ancien château de Montricher, celui de Saint-Cergue, de Mont-le-Grand à Mont-sur-Rolle, et des ruines du Vanel à Rougemont.

Le but de ce type de relevé est d'inventorier toutes les variations topographiques sur l'étendue complète d'un gisement. La différenciation entre éléments anthropiques et accidents de terrain naturels peut mener au final à l'interprétation de l'organisation du site dans son entier et d'en proposer un plan chronologique et fonctionnel.

Ollon, Saint-Triphon – le Lessus.

Le site du Lessus occupe le plateau sommital d'une des trois collines de Saint-Triphon. Avec une étendue estimée à 10,5 ha, il forme un promontoire qui domine de 65 m la plaine du Rhône.

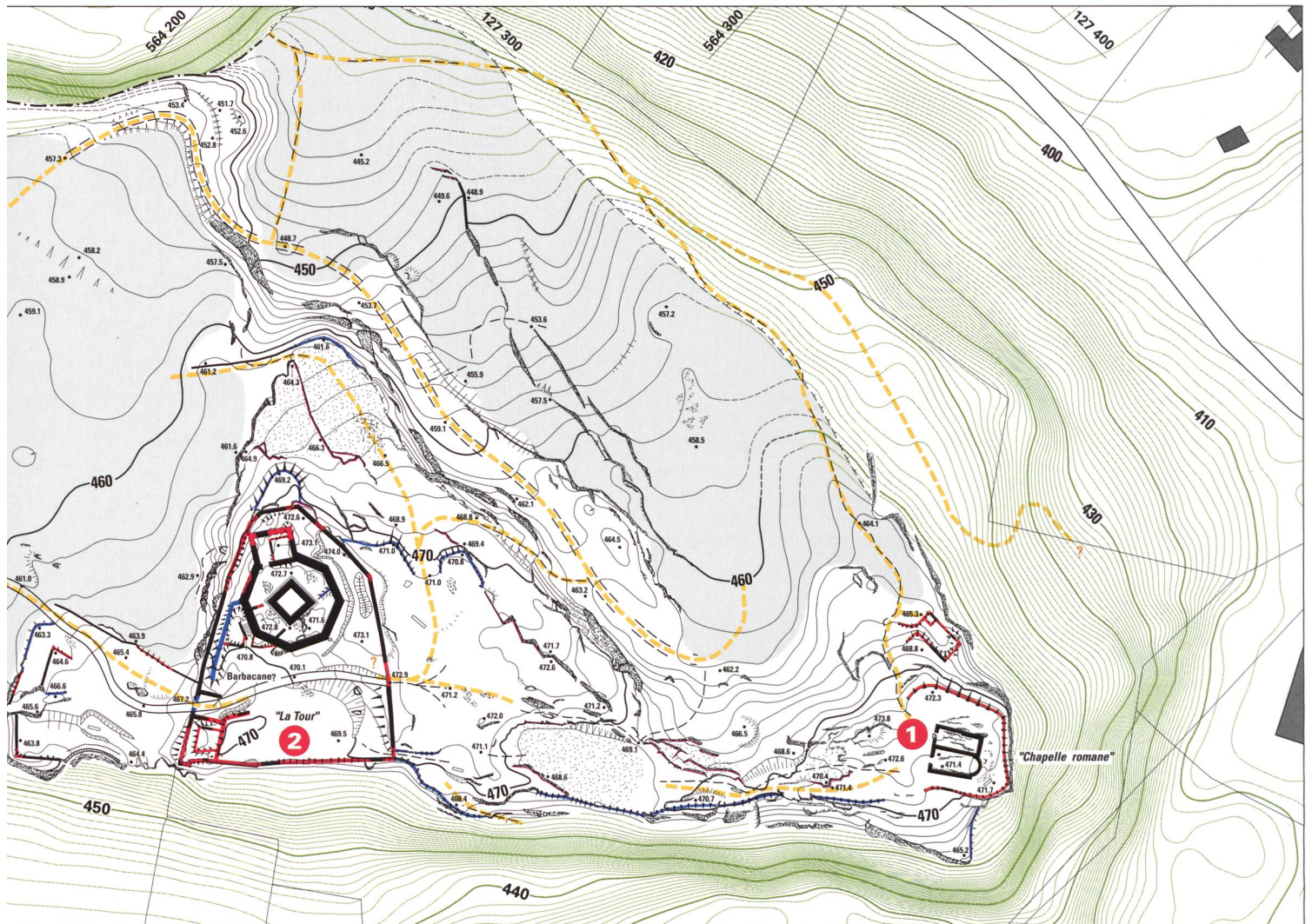
Les vestiges encore visibles actuellement remontent essentiellement à l'époque médiévale. Les ruines des différentes constructions prises dans une végétation très dense sont difficilement identifiables, exception faite de la « chapelle romane » et de la « tour carrée », fouillées et restaurées par A. Naef entre 1899 à 1911.

Le relevé topographique précis du site exécuté en 2012 permet un inventaire exhaustif des vestiges à protéger (fig. 1).

Giorgio Nogara

BIBLIOGRAPHIE

Michèle Grote, Brigitte Pradervand, « Le site de Saint-Triphon dès le Moyen Âge », in Brigitte Pradervand (réd.), *Ollon-Villars*, Association de l'Académie du Chablais, 2007, p. 85-97.



1. La « chapelle romane » bipartite et une nouvelle construction de fonction indéterminée découverte environ 4 m en contrebas. Ce nouvel édifice présente un plan rectangulaire d'environ 11 m sur 6 m. Sur le flanc de la colline, on reconnaît la trace d'un chemin venant vraisemblablement de la plaine pour déboucher sur l'emplacement de la chapelle.
2. La « tour carrée », le rempart octogonal et son annexe rectangulaire constituent la partie principale de cet ensemble. Une deuxième enceinte de plan plus ou moins triangulaire renforce le dispositif et abrite des constructions annexes : à l'angle sud-ouest se situe l'entrée principale, protégée par deux murs perpendiculaires à l'enceinte (barbacane ?) ainsi qu'une construction, orientée en direction de la plaine du Rhône, qui devait servir de poste de surveillance.
3. L'« ancien château » et la barbacane de la porte de l'entrée du site. L'édifice principal est situé au sommet d'un rocher isolé. Il contrôle le chemin d'accès à la barbacane, qu'il domine d'environ 15 m, et à laquelle il est

lié par une série de murs délimitant des espaces ouverts. En contrebas du rocher se dessine une cour rectangulaire protégée par des murs. L'accès à l'édifice principal se faisait depuis cette cour, par une succession de petites terrasses soutenues par des murs.

4. Plusieurs murs, conservés sur une hauteur maximale de 1 m, constituent un ensemble cohérent de plusieurs locaux. En l'absence de fouilles archéologiques et de mobilier, il n'est pas possible d'établir un lien chronologique avec l'« ancien château » et la « tour carrée ».
5. L'ancien corps de garde du « signal bernois » appartenant à un réseau de postes d'observation qui permettait la transmission de signaux par feux pour contrôler tout mouvement dans la vallée du Rhône. Une petite construction rectangulaire est accolée au mur nord du signal. Un premier mur borde le terre-plein où se dresse la bâtisse ; en contrebas, deux terrasses aménagées ainsi qu'un accès flanqué de deux murs complètent le dispositif.

6. De ce bâtiment romain fouillé par A. Naef, il ne subsiste aujourd'hui qu'une dépression arrondie d'environ 0,5 m de profondeur au centre de la surface plane à l'ouest de l'entrée du site.

7. Des traces d'un bâtiment quadrangulaire sont encore visibles à environ 40 m du « signal bernois », au sommet de l'affleurement rocheux au nord.
8. Des vestiges sont conservés à mi-distance entre le « signal bernois » et l'ensemble 4, à proximité de l'ancien chemin. Cet aménagement, qui occupe le sommet de l'affleurement rocheux, est constitué d'un muret de pierre, un front de taille et des marches taillées dans la roche.

Fig. 1

Ollon, Saint-Triphon – le Lessus. Relevé topographique (DAO G. Nogara).

- Mur conservé
- Mur complété
- Mur restitué
- ▼ ▼ ▼ Mur recouvert / écroulé ou correction historique de la pente du terrain
- ∨ ∨ ∨ Mur recouvert / écroulé ou correction historique de la pente du terrain supposé
- Limites de zone habitable, de culture ou de pâturage
- Voies anciennes, restitution
- Cultures ou pâturages
- Front de taille (historique)
- Fond de carrière (historique)
- Limites de carrière (moderne)
- Mur moderne, un ou deux parements visibles
- Clôture

Archives

Sandrine Reymond

Inventorier et archiver la documentation est une étape importante dans le cycle de l'archéologie et constitue une des tâches de la Section.

La documentation : mémoire du site

La fouille assure la sauvegarde de vestiges destinés à être irrémédiablement détruits par les travaux. Les informations enregistrées sur le terrain sous forme de dessins, plans, photographies, fiches descriptives, journal de fouille, etc., sont primordiales. Une fois les vestiges remplacés par une construction, il est impossible de revenir sur le terrain pour corriger les observations faites. La documentation devient la vraie mémoire du site ; elle doit être entreposée dans des conditions optimales afin de pouvoir être consultée.

Après un tri et un reconditionnement, la documentation archéologique vaudoise est depuis 2002 inventoriée dans une base de données de gestion documentaire. Celle-ci permet des recherches croisées (type de documents, titre, auteur, mots-clés, etc.) et indique le lieu précis de rangement des documents dans les locaux de l'AC. Elle permet également de lier la documentation avec les interventions archéologiques et leurs références bibliographiques, répertoriées dans la carte archéologique.

Calendrier de conservation : le sort final des archives est arrêté

Depuis l'entrée en vigueur du règlement d'application de la loi sur l'archivage de janvier 2012, chaque service de l'Etat de Vaud doit déterminer le sort final de ses archives ; c'est par le biais d'un calendrier de conservation que sont fixés la durée de conservation des documents dans le service et leur sort final : versement aux Archives cantonales vaudoises pour une conservation définitive ou élimination.

L'Archéologie cantonale a élaboré un tel calendrier en 2011. A cette occasion, elle a réalisé l'état des lieux de la documentation archéologique vaudoise en possession des mandataires. En effet, en raison de la taille du canton, la plupart des fouilles, ainsi que certaines interventions de surveillance et sondages sont confiées à des mandataires privés.

De fait, quelque 160 mètres linéaires de documentation archéologique (fiches de terrain, dessins, plans, photos, etc.) se trouvent en 2012 chez les mandataires, soit environ une fois et demi les documents rangés dans les locaux de l'AC. Parmi cette documentation déposée chez les mandataires, c'est principalement celle des fouilles autoroutières (A9 Orbe - Boscéaz de 1989-2004, A1 Payerne de 1993-1994 et A5 Onnens de 1995-2004) et Rail 2000 qui, en raison de l'ampleur des surfaces exploitées, a produit une masse pléthorique de documents. Le rapatriement de ces

Consultation et diffusion du fonds documentaire de l'Archéologie cantonale

Même si la documentation est destinée à être déposée aux Archives cantonales vaudoises selon le calendrier de conservation réalisé en 2011, elle est pour l'instant presque intégralement stockée dans les locaux de l'AC. Les documents peuvent être consultés sur demande (sandrine.reymond@vd.ch) : la préposée répond quotidiennement à des demandes de recherches d'images et de documents, de consultation sur place, de la part des collègues archéologues, d'autres institutions, d'éditeurs, de chercheurs, d'étudiants, etc. La diffusion des documents de l'AC se fait moyennant une mention explicite du crédit des illustrations :

© Archéologie cantonale, Lausanne.

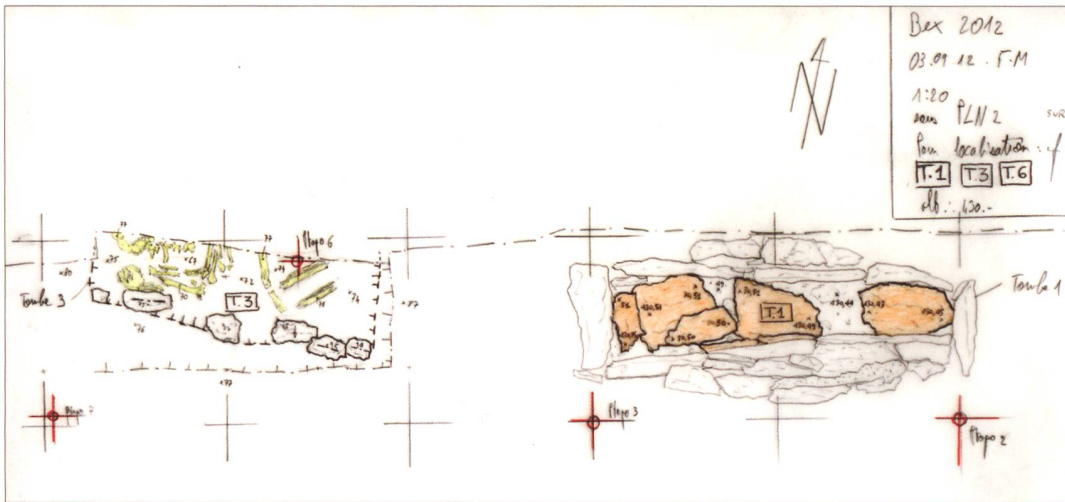


Fig. 1
Bex – La Servanne. Relevé des tombes (dessin TERA Sàrl).

lots de documentation à l'Archéologie cantonale a été planifié pour début 2013, en fonction de l'avancée des travaux de publication. L'ensemble devrait occuper entièrement l'espace à disposition dans nos locaux d'archives.

En parallèle, on assiste à l'explosion des documents numériques, fichiers PDF et photographiques notamment. Si ces documents présentent l'avantage de ne pas occuper de place sur les étagères, ils nécessitent en revanche de l'espace sur les serveurs de l'Etat de Vaud, ce qui a un coût. Le problème du gain de place devient donc crucial. D'entente avec les ACV, nous avons décidé de planifier dès 2013 le versement aux ACV des dossiers « clos », parce qu'ils ont fait l'objet d'une publication. Mais le fonds documentaire archéologique a la particularité d'être « vivant » : la documentation est consultée quotidiennement, tant à l'interne dans le traitement des affaires courantes, qu'à l'externe pour diffusion (publications, expositions, panneaux explicatifs, etc.). Elle doit donc rester aisément accessible.

Plusieurs projets importants attendent donc l'AC ces prochaines années :

- mettre en place, en collaboration avec les ACV, la reproduction, sans doute numérique, des archives versées aux ACV, en particulier les plans et photographies, pour une consultation aisée dans nos locaux, à l'instar de ce qui s'est fait pour les fonds AMH reproduits sur microfilm depuis les années septante.
- préciser les directives d'archivage, déjà établies, pour la documentation numérique, selon des normes qui devront être fixées par les ACV (taille et format).

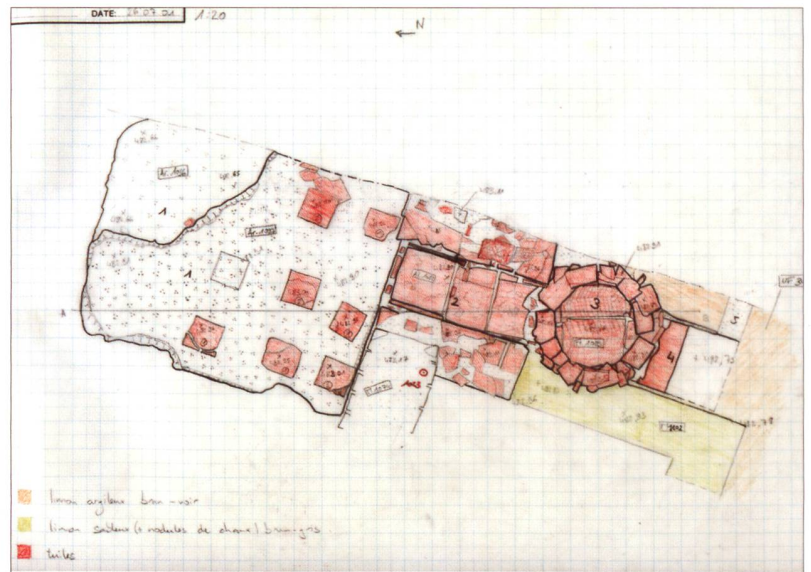


Fig. 2
Orbe – Villa de Boscéaz. Relevé d'éléments de chauffage par le sol (dessin IASA, UNIL).

Projet Archives archéologiques en Suisse

Le bureau privé ArchaeoConcept travaille pour la Suisse à un projet européen de l'*Europae Archaeologiae Consilium* consistant en la publication de standards pour la mise en place, la préparation, l'archivage et la conservation de la documentation et des objets archéologiques. L'état des lieux des archives archéologiques suisses sera réalisé puis analysé afin de proposer des normes utilisables par toutes les institutions qui le désirent. Le projet, commencé en 2011 et qui se poursuivra jusqu'en 2014, est financé par la Confédération, par des Fondations privées et par les cantons intéressés par cette démarche. L'AC et le Service archéologique de Fribourg sont les premiers cantons à collaborer à ce projet.

Restauration et mise en valeur

Catherine May Castella,
avec une contribution de
Benôit Montandon

Contexte général

Il faut protéger et conserver les monuments de la Préhistoire, de l'histoire, de l'art ou de l'architecture et les antiquités immobilières ou mobilières situés ou trouvés dans le canton, tel est l'article 1 de la LPNMS. Dans les faits, les monuments de la Préhistoire et de l'Antiquité ne sont que rarement conservés. Le plus souvent, après leur abandon, les sites ont été détruits, récupérés ou oblitérés par les constructions ultérieures. Seule une petite partie des vestiges antiques est préservée, à la faveur d'un enfouissement tributaire des conditions sédimentaires. Mais ces structures sont elles aussi menacées par les constructions modernes qui les vouent à la destruction. La fouille archéologique est alors la seule façon de sauver les informations et de conserver la mémoire du site, à défaut du site lui-même.

La découverte de vestiges méritant une conservation *in situ* reste exceptionnelle. Une telle démarche est lourde d'implications financières et légales. Cela suppose l'abandon d'un projet immobilier, le rachat des terrains concernés, la mise en place de mesures de protection adéquates – inscription à l'inventaire ou classement –, et la restauration proprement dite.

Les vestiges actuellement mis en valeur dans le canton sont divers, mais ont en revanche un point commun: ce sont des structures «en dur» – mégalithes, bâtiments maçonnés, infrastructures routières, structures artisanales, etc. Une fois restaurés, ces monuments et vestiges deviennent aussi des objets touristiques. Parfois, la restauration leur permet de retrouver leur fonction première – c'est en particulier le cas des amphithéâtres qui servent de lieux de spectacle modernes.

Pour désigner les vestiges que recèle le sous-sol, le terme générique d'«antiquités» a progressivement laissé la place à celui de patrimoine. Ce dernier se répartit entre patrimoines mobilier et immobilier. Dans le canton de Vaud, leur gestion est du ressort de deux services rattachés à deux départements distincts. Prochainement, ce sont deux lois spécifiques qui devraient les gérer. Le patrimoine immobilier dont la Division Patrimoine a la charge se subdivise lui-même en deux catégories: d'une part les sites préhistoriques et antiques enfouis, du ressort de l'Archéologie cantonale, d'autre part le patrimoine médiéval, moderne et contemporain, encore «debout», du ressort des Monuments et Sites. Dans les faits, la partition est plus subtile: des vestiges encore partiellement visibles, qui ont perdu leur fonction initiale, seront du ressort de l'archéologie: c'est le cas des ruines d'édifices médiévaux (châteaux, couvents, etc.), des tronçons encore intacts des murailles de villes, etc.

La notion de patrimoine immatériel a récemment fait son apparition, une autre catégorie qui ne concerne cependant pas l'archéologie, discipline qui s'attache précisément aux traces matérielles de l'histoire de l'humanité.

Avec le classement de l'objet sériel «Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes», l'UNESCO a, pour la première fois, classé un objet patrimonial matériel le plus souvent invisible (cf. *infra* Les palafittes de la baie de Clendy à Yverdon-les-Bains, p.34-43).

Les monuments archéologiques du canton sont propriétés tantôt de l'Etat, tantôt de communes, voire de particuliers. Dans le premier cas, le canton assume lui-même la conservation et le financement de ses sites. Dans les autres, il agit comme autorité compétente, mettant à disposition archives et documentation. La maintenance et la conservation du site sont alors du ressort communal, pour l'exécution comme pour



Fig. 1
Nyon. Vue générale de l'amphithéâtre avant le début du prélèvement (photo Archeodunum SA, Ch. Henny).



Fig. 2
Nyon. Transport des blocs architecturaux nettoyés dans le nouveau dépôt (photo Archeodunum SA, Ch. Henny).

L'amphithéâtre de Nyon

Peu après la découverte de l'amphithéâtre de Nyon en 1996, l'Etat a acheté le terrain pour empêcher la démolition à laquelle un projet d'immeubles résidentiels vouait l'antique édifice de spectacles. A l'issue des fouilles, l'Etat l'a cédé à la commune de Nyon, qui en est désormais propriétaire.

Un concours d'architecture a été mené en 2002 afin de mettre ce monumental témoin du passé nyonnais à disposition de la population. Le projet « Jules » a été désigné comme lauréat.

Des problèmes liés entre autres à l'empiètement sur les parcelles voisines ont cependant nécessité l'adaptation et le redimensionnement du projet initial. Dans sa nouvelle version proposée en 2011, le projet, rebaptisé « Jules II », accompagné d'un plan de quartier qui en permet sa réalisation, est en cours de mise à l'enquête publique.

Dans l'attente de cette réalisation, le Musée romain de Nyon a profité de l'agrandisse-

ment du dépôt des musées de la ville pour y déménager les éléments lapidaires de l'amphithéâtre, stockés depuis 17 ans dans l'arène de ce dernier, dans des conditions précaires et climatiquement très préjudiciables (fig. 1). Ce corpus lapidaire se compose de bases, orthostates et chaperons faisant partie intégrante de l'ornementation architecturale de l'amphithéâtre.

Le déménagement a été l'occasion d'une documentation complète, graphique et photographique (fig 2). Dans leur nouveau lieu de stockage, ces blocs sont aisément accessibles et la documentation peut être complétée en tout temps. Au total, 300 palettes n'attendent que la reprise de l'étude architecturale.

BIBLIOGRAPHIE

Véronique Rey-Vodoz, conservatrice du Musée romain de Nyon, *Bulletin des amis des musées de Nyon*, n° 76, octobre 2012.

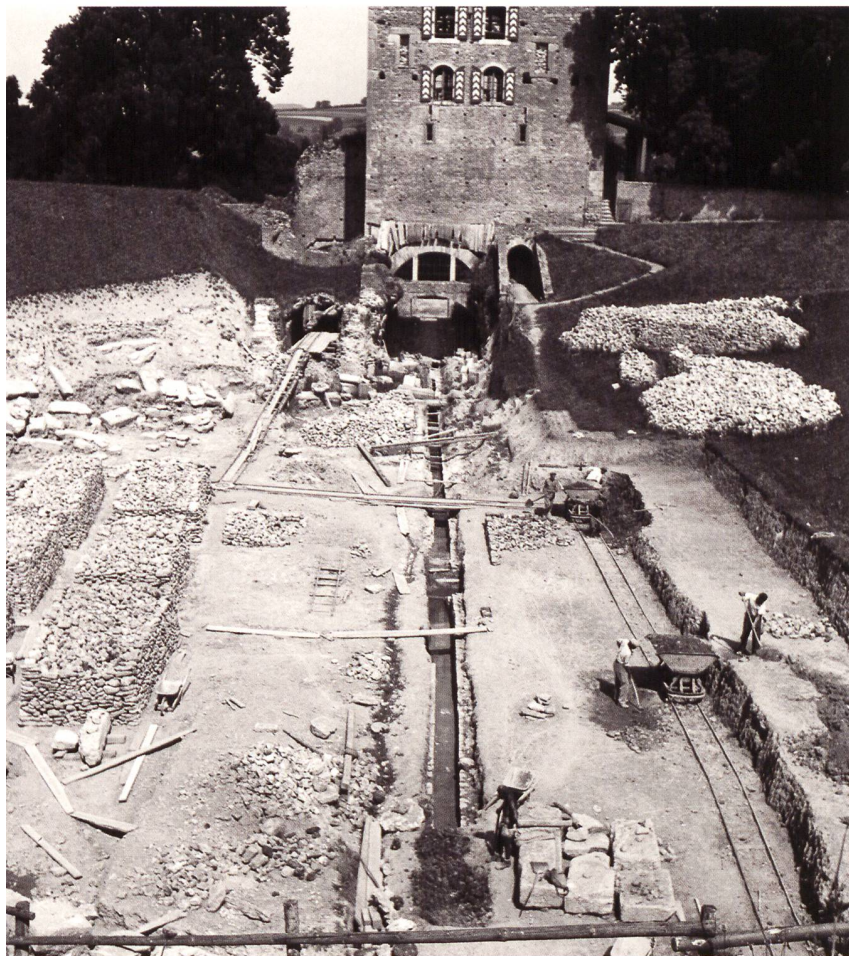


Fig. 3
Les fouilles de l'amphithéâtre
d'Avenches entre 1941 et 1943 (photo
Aventicum - Site et Musée romains
d'Avenches).



Fig. 4
Promenade archéologique de Vidy
dans les vestiges du forum de
Lousonna (© Archéologie cantonale,
Lausanne, photo C. May Castella).

le financement. On citera par exemple la ville de Nyon, propriétaire du quatrième amphithéâtre connu en Suisse (cf. encadré p. 25), ou celle d'Yverdon, propriétaire des parcelles occupées par le site mégalithique de Clendy ainsi que par les vestiges du castrum du Bas-Empire.

Histoire et enjeux de la restauration

Le premier grand projet de restauration dans le canton porte sur les mosaïques d'Orbe et remonte au milieu du 19^e siècle (cf. encadré p. 27). Ailleurs dans le canton, des programmes de fouille et de rénovation de monuments sont entrepris dans l'entre-deux-guerres et durant la Seconde guerre mondiale : chômeurs ou réfugiés oeuvrent à dégager l'amphithéâtre d'Avenches (fig. 3) ou à fouiller le centre du *vicus* de *Lousonna*.

Sous l'impulsion de la Section d'archéologie cantonale, créée en 1973, de nouvelles mises en valeur sont initiées. Sites mégalithiques d'Yverdon-Clendy ou de Lutry, espaces archéologiques comme la promenade de *Lousonna* ou la chartrreuse d'Oujon, restauration de vestiges connus – l'amphithéâtre ou le théâtre d'Avenches (cf. encadré p. 28), pour ne citer qu'eux – un éventail varié de sites de toutes natures et époques est dorénavant accessible au public.

Plusieurs musées de sites, articulés autour de vestiges antiques, sont également (re)construits : à Lausanne-Vidy sur les vestiges d'une *domus*, à Pully autour des ruines grandioses du pavillon d'agrément d'une *villa*, à Nyon dans les soubassements de l'antique basilique.

Aux premières reconstructions conçues « à l'identique » succèdent au fil des décennies des mises en valeur beaucoup plus épurées. Par le contraste des matériaux ou le marquage au sol, on préfère souvent évoquer les volumes plutôt que les reconstituer (fig. 4).

En attendant d'être valorisés, ce qui peut prendre de longues années, il faut protéger et maintenir les vestiges dignes de conservation. Ainsi les couverts provisoires construits sur les deux mosaïques découvertes à Orbe en 1987 et 1993 nécessitent-ils eux-mêmes d'être entretenus, pour ne citer que cet exemple.

Aussi évocatrice qu'elle puisse être visuellement, une restauration reste incomplète si elle n'est pas explicitée. Plus que les vestiges qu'ils accompagnent, les panneaux d'information vieillissent, victimes du soleil, des intempéries, parfois de déprédations. C'est un autre enjeu de la mise en valeur que de proposer au grand public une information scientifiquement pertinente, à jour,

claire et complète. La généralisation de l'internet mobile, via smartphones et tablettes, constitue un support d'informations alternatif aussi pratique que peu onéreux. Si ce média est de plus en plus présent dans les musées, tout reste en revanche à faire à ce jour dans le domaine des présentations en extérieur.



Fig. 5
Orbe-Boscéaz. Vue du site vers le nord et maquette de la villa vue dans la même direction (photo Archéotech SA, vue 3D Sapristi studio).

Les mosaïques d'Orbe-Boscéaz

En 1842, un premier pavillon est construit dans la campagne de Boscéaz pour abriter la mosaïque du cortège rustique et sa voisine, découvertes une année plus tôt et sitôt restaurées. Quatre ans plus tard, la mosaïque du Triton sort de terre. Elle est vandalisée peu après et il n'en reste que quelques médaillons, sauvés par un collectionneur qui n'est peut-être pas étranger à sa destruction sauvage...

En 1862, c'est la mosaïque dite « aux divinités » qui est mise au jour, abritée et restaurée. Quatre autres mosaïques suivront dans les années 1930, protégées dans deux nouveaux pavillons.

En 1993, la découverte d'un neuvième pavement exceptionnel, dit « d'Achille à Skyros » enclenche un processus patient de stabilisation et de restauration, dans un abri construit à la hâte pour le protéger des intempéries et des déprédations.

La sauvegarde du patrimoine est une chose, sa valorisation en est une autre : pour être présentée au public, il faut pouvoir

construire pour la mosaïque d'Achille, un abri qui respecte des normes climatiques strictes permettant d'assurer sa pérennité. Cela demande des moyens financiers que l'Etat, propriétaire, n'a pas. Le provisoire qui dure a encore de belles années devant lui : ainsi l'abri temporaire construit sitôt après le dégagement de la mosaïque d'Achille est-il toujours là vingt ans plus tard ! Il devrait être prochainement remplacé, comme vient de l'être l'autre couvert provisoire, celui de la mosaïque 1, tombé dans un état de décrépidité avancé, et dont la démolition/reconstruction, initiée en 2012, vient de s'achever. En attendant une hypothétique valorisation touristique du site, les mosaïques restent un enjeu constant de conservation. Après avoir subi un programme complet de restauration ces quinze dernières années, les mosaïques de Boscéaz restent sous surveillance, par des moyens techniques de monitoring (capteurs d'humidité, système de ventilation, ...) et sous le contrôle régulier des spécialistes.



Fig. 6

Restauration du théâtre d'Avenches (photo Aventicum - Site et Musée romains d'Avenches, M. Krieg).

Le Théâtre romain d'Avenches

Un programme de consolidation et de restauration du théâtre romain d'Avenches a été initié en 2012 par la Fondation Pro Aventicum sur mandat de l'Etat de Vaud (SIPAL), en réponse à la détérioration progressive du monument devenu dangereux pour ses visiteurs.

Fouillé dès 1885, ce théâtre antique a connu plusieurs phases de restauration entre la fin du 19^e et le 20^e siècle, la dernière importante remontant à 1960. Dès lors, les travaux se sont limités à de petites réparations et réfections de parements. Mais depuis quelques années, cet entretien courant ne suffit plus à colmater les brèches de ces restaurations vieillissantes.

Une thèse de doctorat, parue en 2009, a permis de poser les premiers éléments de réflexions sur une restauration complète du monument et sur les dégradations menaçant tant les visiteurs que la substance même de l'édifice romain.

Fin 2011, un premier crédit de 980 000 fr. est alloué par l'Etat de Vaud, propriétaire du monument depuis

1990, pour traiter les maçonneries les plus atteintes. Une commission de construction est alors constituée, avec des représentants du SIPAL, de la FPA et des experts de la Confédération, dont le rôle est de définir les orientations techniques et scientifiques du programme de restauration, dans l'optique *in fine* d'une mise en valeur. Une étude hydrogéologique est lancée afin de juguler d'éventuels phénomènes de remontées d'eau. Tout le système de gestion des eaux météoriques est ainsi repensé (drainage, barbacanes, etc.). Les matériaux, un mélange de mortier de chaux et des moellons en pierre de Metz, en remplacement de la pierre jaune de Neuchâtel, sont choisis et testés avec soin pour vérifier leur compatibilité avec les maçonneries originales. La restauration a beaucoup évolué ces dernières décennies; les aspects techniques, scientifiques et éthiques priment sur la reconstruction à outrance. Tout doit être envisagé dans le respect des chartes et recommandations pour la conservation du patrimoine, en particulier la Charte ICO-

MOS de 1964 (« Charte de Venise »), la Charte ICOMOS de 1990 (« Charte de Lausanne »), la Charte ICOMOS 2003 (« Charte de Victoria Falls/Zimbabwe ») et les principes de la CFMH (cf. Commission fédérale des monuments historiques [éd.], *Principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse*, Zürich, 2007). Ces travaux de premiers secours devraient s'achever en 2016. Il sera alors temps de trouver les moyens financiers pour la suite du programme de mise en valeur du monument.

Benoît Montandon

BIBLIOGRAPHIE

Georg Matter, *Das Römische Theater von Avenches / Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte*, Aventicum XV, CAR, 114, Lausanne 2009.

Thomas Hufschmid, Noé Terrapon, avec une contribution de Hugo Amoroso, « Le théâtre romain d'Avenches. Travaux de recherches et de consolidation en 2012 », *BPA*, 54, 2012, p. 267-299.

Etudes et publications

Publications

Bulletin de l'Association Pro Aventico, 54, 2012, Avenches, 2013.

Elena Burri-Wyser, Christian Falquet, France Terrier et Sonia Wüthrich, *D'un mégalithe à l'autre entre Yverdon-les-Bains / VD et Hauterive / NE*, Musée d'Yverdon et région, Yverdon-les-Bains, 2012.

Caroline Brunetti, Christophe Henny, *Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud)*, Noviodunum V, CAR, 136, Lausanne, 2012.

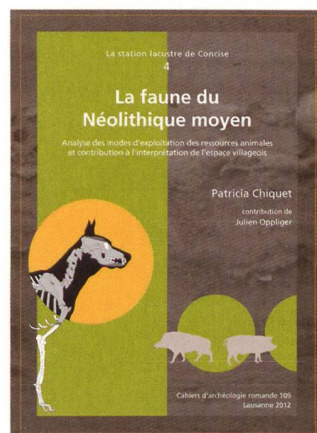
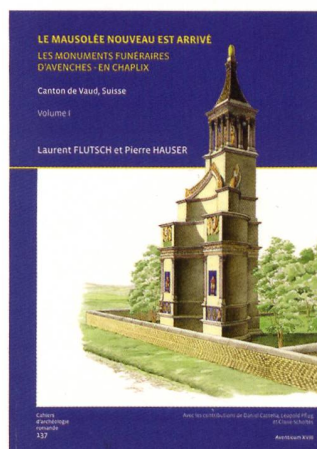
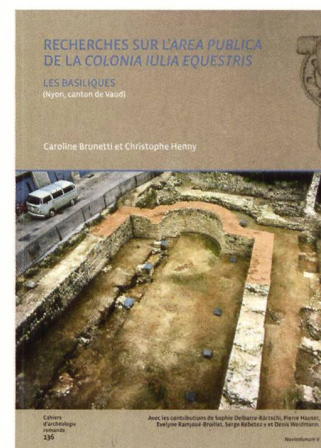
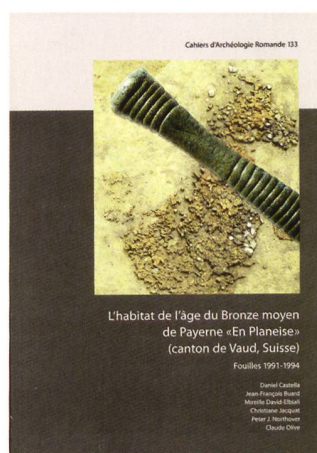
Daniel Castella *et al.*, *L'habitat de l'âge du Bronze moyen de Payerne «En Planeise» (canton de Vaud, Suisse). Fouilles 1991-1994*, CAR, 133, Lausanne, 2012.

Patricia Chiquet, *La station lacustre de Concise. 4. La faune du Néolithique moyen. Analyse des modes d'exploitation des ressources animales et contribution à l'interprétation de l'espace villageois*, CAR, 131, Lausanne, 2012.

Laurent Flutsch, Pierre Hauser, *Le mausolée nouveau est arrivé. Les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix (Canton de Vaud, Suisse). Vol I et II*, Aventicum XVIII et XIX, CAR, 137 et 138, Lausanne, 2012.

Ariane Winiger, Elena Burri-Wyser, *La station lacustre de Concise. 5. Les villages du Bronze ancien : architecture et mobilier*, CAR, 135, Lausanne, 2012.

Ariane Winiger, Elena Burri-Wyser, Patricia Chiquet, « Analyse spatiale et modes de fonctionnement villageois entre 3570 et 3516 av. J.-C. à Concise (Vaud, Suisse) », in Matthieu Honegger, Claude Mordant (éd.), *L'Homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire. Actes du 135^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Neuchâtel, 6-11 avril 2010, session de Pré-et Protohistoire, coédition CAR, 132, Lausanne et Documents Préhistoriques, 30, Paris, 2012, p. 225-237.



Rapports

CH - Allaman (VD). Château. Charbon de bois 252PO. Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD12/R6619R, Jean-Pierre Hurni, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 6 février 2012.

Bex - La Servanne 2012 (BX12). Intervention 10726, du 27.08-03.09.2012. Lieu-dit La Servanne-Tavalles. Parcelle 6628 (propriétaire Bérut Amédée). Fouille archéologique de sept tombes d'un ancien cimetière du Haut Moyen Âge, Alessandra Antonini, Jean-Christophe Moret, TERA Sàrl, Sion, 18 décembre 2012.

Bonvillars. En Condémines. Aff. 317. Int. 10625. Rapport d'opération d'archéologie préventive. Intervention du 7 au 11 mai 2012, François Menna, Archeodunum SA, août 2012.

Concise. Fin de Lance. Parcelle 1124. CS11/Aff. 307. Rapport de fouille d'un mégalithe, Alain Steudler, Christophe Chauvel, Archeodunum SA, Gollion, février 2012.

CH - Concise (VD). Fouilles A5. Courbes Pièces. Ano 16 et Ano 39. Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD12/R6655B-R, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 31 août 2012.

Le menhir de Corcelles-La Vernet et le mégalithisme de la rive nord du lac de Neuchâtel, Elena Burri-Wyser, AC, janvier 2012.

Dizy, En Delèze, Int. 10800/Aff. 329. Rapport de fouille 7 au 14 novembre 2012, Bastien Julita, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2013.

CH - Echallens (VD). Puits place des Balances 1. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6792, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 22 novembre 2012.

Communes d'Eclépens et La Sarraz, Le Mormont, EMT 12. Aff. 267. Rapport sur les fouilles 2012, Volumes I et II, Caroline Brunetti, Claudia Nitu, Archeodunum SA, Gollion, mars 2013.

CH - Eclépens-La Sarraz (VD). Le Mormont. Charbons de bois EMT 2009-2011. Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD12/R6630R, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 23 mars 2012.

Féchy. La Gordanne. Aff. 308. No Int. 10540. Rapport d'opération préventive 6, 7 et 18 juin et 6, 9 et 17 juillet 2012, François Menna, Carole Blomjous, Archeodunum SA, août 2012.

Gollion. Le Pradez / Parcelles 105, 112, 370. Int. 10627 / aff. 304. Rapport des campagnes de sondages du 5 avril 2011 et du 26 mars 2012, et des observations des 31 août et 1er septembre 2011, Christophe Henny, Archeodunum SA, avril 2012.

Echandens. En Dandolens. Int.10773 / Aff. 322. Rapport final de la campagne de sondages 5-6.09.2012, Bastien Julita, Archeodunum SA, octobre 2012.

Eclépens. Le Marais. Int. 10801 / Aff. 326. Rapport de sondages archéologiques 15 au 16 novembre 2012, Bastien Julita, Archeodunum SA, décembre 2012.

Identité biologique et caractéristiques démographiques des restes humains mis au jour au sein du sanctuaire celtique du Mormont, Geneviève Péréard, Université de Genève, 19 décembre 2012.

Essertines-sur-Yverdon. Creux de la Chaux. Sondages de diagnostic. Int. 10754 / Aff. 324. Rapport de l'opération de sondages archéologiques du 24 au 25 septembre 2012, Carole Blomjous, Archeodunum SA, 10 décembre 2012.

La Sarraz. Parcelle 301. Sondages archéologiques dans l'emprise du projet du parking souterrain: rapport. Intervention 10711, Cécile Laurent, Anna Pedrucci, Archéotech SA, 23 octobre 2012.

CH - La Tour-de-Peilz (VD). Fouilles TPB09. Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD12/R6653R, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 19 janvier 2012.

Lausanne. Porte de Vidy (Avenue de Montoie 51). Aff. 319. No intervention 10670. Rapport d'opération préventive 20 juin au 20 juillet 2012, François Menna, Archeodunum SA, 1^{er} mars 2013.

Lausanne. Extension du Musée Romain de Vidy. Vidy - VU12. Int. 10727. Aff. 312. Rapport d'opération d'archéologie préventive, Catherine Latour, Sandro Bolliger, Archeodunum SA, août 2012.

Lausanne. Prés-de-Vidy. No Int. 10787. VYP12/Aff. 313. Fouille d'évaluation, Sébastien Freudiger, Alain Steudler, Archeodunum SA, 1^{er} décembre 2012.

Les Clées / Sur les Crêts. Rapport de diagnostic 2012, Elena Burri-Wyser et Christian Falquet, Archéologie Cantonale, Lausanne et Yverdon-les-Bains, février 2013.

Lussey-Villars. La Chapelle. LUV 12 Aff 320 – US 144. Rapport de prélèvement PM - novembre 2012, Alain Wagner, 22 novembre 2012.

Lussey-Villars. La Chapelle. LUV 12 Aff 320 – US 144. Rapport du dégagement des prélèvements d'enduits, mars 2013, Alain Wagner, Sophie Bujard, Yves Dubois, 6 mars 2013.

Mies. La Crota. Aff. 203. No intervention 10620. Rapport d'archéologie préventive, François Menna, Archeodunum SA, avril 2012.

Morges. Ancienne grenette-casino de 1822. Parcelle 99 / no ECA 814. Suivi archéologique des terrassements, Jean-Blaise Gardiol, 5 octobre 2012.

Nyon. Rue Delafléchère 9 (parcelle 48). Aff. 197 / Int. 10669. Rapport d'opération préventive du 29 mars au 3 avril 2012, Christophe Henny, Archeodunum SA, février 2013.

Nyon. Rue de Rive 51 / parcelle 460. Int. 10599 / aff. 196. Rapport de la fouille, Christophe Henny, Archeodunum SA, mai 2012.

Nyon. Rue de St-Jean 4 (parcelle 354). Int. 10674. Aff. 176. Rapport de suivi de pré-terrassement, Christophe Henny, Archeodunum SA, septembre 2012.

Nyon. Changins. Agroscope ACW - Parcelle 205. Int. 10739 /Aff. 321. Rapport de surveillance de tranchées et sondages archéologiques 21 au 29 août et 4 septembre 2012, Christophe Henny, Archeodunum SA, septembre 2012.

Nyon. Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon (CEP). Parcelles 584, 586 et 600. Int. 10752 / Aff. 179. Rapport de la campagne de sondages archéologiques 16 au 22 octobre 2012, Christophe Henny, Archeodunum SA, novembre 2012.

Ollon/Saint-Triphon - OST12. Surveillance archéologique En la Porte - Villa Olivier et Jessica Rossier. Avril 2012. Rapport d'activité, Manuel Mottet, Gabriele Giozza, ARIA SA, mai 2012.

Orbe. Grand Abbaye (rue de l'Abbaye 12). Int. 10543. Investigations et constats archéologiques 2011-2012, Philippe Jaton, Werner Stöckli, AAM, Moudon, juin-septembre 2012.

Payerne. Rue de la Tour 2. Aff. 318. Int. 10660. Rapport de la campagne de sondages du 5 au 7 juin 2012, François Menna, Archeodunum SA, 21 août 2012.

Rolle. Le Rosey, parcelle 356. Int. 10598. Rapport de diagnostic archéologique, Catherine Latour-Argent, Archeodunum SA, mars 2012.

Rolle. Rue du Port et Ruelle des Halles. Suivi archéologique du remplacement des collecteurs EU/EC, janvier à août 2012. Intervention 10577, Cécile Laurent, Archéotech SA, Epalinges, juillet 2013.

CH - Rolle (VD). Fouille 2012. Ruelle des Halles. Intervention 10577. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6681, Christian Orcel, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 29 mars 2012.

CH - Rolle (VD). Chantier 2012. Rue du Port. Intervention 10577. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6702, Christian Orcel, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 8 mai 2012.

Saint-Cergue. Rue de la Gare. SGA12 / Aff. 325. N° Int. 10757. Rapport de fouilles archéologiques, Sophie Thorimbert, Audrey Galley, Archeodunum SA, Gollion, avril 2013.

Saint-Légier (VD). Sur la Chapelle. Etude palynologique, Pierre-Alain et Evelyne Bezat, juin 2012.

CH - Saint-Légier (VD). Fouilles SCL11. Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD12/R6651R, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 19 janvier 2012.

CH - Tolochenaz (VD). Site « Le Boiron ». Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD12/R6618R, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 14 février 2012.

Ursins. Rue de l'église. Int. 10785 /Aff.328. Rapport final d'opération d'archéologie préventive 25 au 30 octobre 2012, Bastien Julita, Archeodunum SA, décembre 2012.

Vallorbe. Grand Morcel, parcelle 690. Int. 10591. Rapport de diagnostic archéologique, Sébastien Freudiger, Carole Blomjous, Archeodunum SA, mars 2012.

Vully-les-Lacs (territoire de Vallamand et de Mur). Aff. 330. Intervention 10798. Rapport d'opération préventive en relation avec les travaux de l'ABV, 16 novembre et 3, 4 et 6 décembre 2012, François Menna, Dorian Maroelli, Archeodunum SA, 1^{er} mars 2013.

Yverdon-les-Bains. Plaine 74-76. Parcelle 2260. YVP12/ Aff. 532. Intervention 10731. Rapport de fouille et de surveillance de tranchée, Alain Steudler, Clément Hervé, Archeodunum SA, août 2012.

Yverdon-les-Bains. Parc Piguet. Rapport sur le traitement des bois YPP10/11, 4 au 6 septembre 2012, François Menna, Archeodunum SA, septembre 2012.

Yverdon-les-Bains. Parc Piguet. Rapport préliminaire d'opération préventive. YPP10/11. 20 septembre 2010 au 12 avril 2011, 30 juin au 17 juillet et 3 au 11 août 2011, François Menna, Archeodunum SA, septembre 2012.

Yverdon-les-Bains. Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). La Villelette - Extension de la HEIG-VD. Aff. 533. Intervention 10588. Rapport d'opération archéologique préventive du 13 au 15 mars, 8, 11, 24 mai, 4 juin et 12 juillet 2012, François Menna, Carole Blomjous, Catherine Latour-Argant, Archeodunum SA, 10 décembre 2012.

Yverdon-les-Bains. Rue du Général Guisan. Aff. 534. Intervention 10777. Rapport de la campagne de sondages 22 et 23 octobre 2012, Carole Blomjous, Archeodunum SA, 12 décembre 2012.

CH - Yverdon-les-Bains (VD). Fouilles YPP/10/11. Parc Piguet. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6624, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 20 février 2012.

CH - Yverdon-les-Bains (VD). Fouilles YPP12/Aff. 532. Plaine 74-76 Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6694, Christian Orcel, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 8 mai 2012.

CH - Yverdon-les-Bains (VD). Parc Piguet. Fouilles YPP10/11. Etat des analyses au 20.12.2012. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD12/R6780, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 20 décembre 2012.

CH - Yverdon-les-Bains (VD). Parc Piguet. Fouilles YPP10/11. Etat des prélèvements au 31.10.2012. Rapport de prélèvement LRD12/R6723, Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 7 novembre 2012.

Mémoires de master en archéologie provinciale romaine, Université de Lausanne

L'Archéologie cantonale a toujours entretenu des liens étroits avec l'Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité (IASA) de l'Université de Lausanne en lui confiant la fouille de sites vaudois importants tel que le *vicus* de Lousonnawidy, la *villa* d'Orbe-Boscéaz et la ville antique d'Yverdon.

Par ailleurs, l'étude des données issues ces investigations ainsi que l'élaboration de fouilles anciennes jamais traitées a été l'occasion pour de nombreux étudiants d'achever leur formation universitaire d'archéologue dans le cadre d'un travail de mémoire.

Yann Mamin, *La villa de Crissier-Montassé* (dir. Prof. M. Fuchs), Mémoire de master, Archéologie provinciale romaine, UNIL, Faculté des Lettres, Lausanne, 2012.

Antoine Tenud, *Le mobilier métallique des fouilles 2006-2011 du Parc Piguet (Yverdon-les-Bains)* (dir. Prof. Th. Luginbühl), Mémoire de master, Archéologie provinciale romaine, UNIL, Faculté des Lettres, Lausanne, 2012.

Les projets suivants sont en cours :

Florian Chiaradia, *Fouilles médiévales au Rôtillon à Lausanne* (dir. Prof. M. Fuchs).

Catherine Défayes, *La Villa romaine de Pully et la question de la mise en valeur des peintures murales* (dir. Prof. M. Fuchs).

Etudes en cours

Concise – Stations littorales

Les recherches entreprises pour publier les données issues des fouilles de sauvetage entreprises entre 1995 et 2000 sur le tracé de Rail 2000 se poursuivent avec des études portant sur les occupations du Néolithique final et du Bronze ancien. Deux publications ont vu le jour en 2012. Le

volume de Concise 4 porte sur la faune du Néolithique moyen (Patricia Chiquet, CAR 131). Le volume 5 présente l'architecture et le mobilier des villages du Bronze ancien (Ariane Winiger et Elena Burri-Wyser, CAR 135).

Rapport: Elena Burri-Wyser, *Analyse spatiale du village E4A*. Etat provisoire mars 2012. Rapport AC, 13 p.

Onnens – Habitats

Les vestiges découverts lors des fouilles préventives menées entre 1995 et 2004 dans le cadre de la construction du tronçon vaudois de l'autoroute A5 font l'objet d'un projet de publication organisé en plusieurs volumes.

Le Motti, La Golette, Beau Site

Après le premier volume de la colline d'Onnens traitant du cadre environnemental et des occupations du Néolithique au Bronze moyen (Anne Schopfer Luginbühl, Claudia Nitu, Anne-Marie Rychner-Faraggi, Marie Poncet Schmid, Carole Blomjous, Pascal Nuoffer, *La colline d'Onnens 1. Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze moyen. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site*, CAR, 122, Lausanne, 2011), c'est la période du Bronze final qui fait l'objet du volume 2, en cours de rédaction (direction Anne Schopfer, Archeodunum SA).

Praz Berthoud, Courbes Pièces, Les Côtes, En Vuète L'occupation mésolithique du site de Praz Berthoud est traitée par Bastien Jakob, alors que les sites de Courbes Pièces, Les Côtes et En Vuète sont étudiés par Valérie Piuze Loubier et Mireille David-Elbiali.

Rapport: Mireille David-Elbiali, *Onnens-Les Côtes (canton de Vaud). Archéologie préventive sur le tracé de l'autoroute A5. Ensemble de fosses à fonction rituelle. Pratiques sacrificielles au pied du Jura au 13^e siècle av. J.-C.? Contribution à la phase BzD1 en Suisse occidentale*, AC, Genève, août 2012.